

Recueil de Consentement relatif au traitement des données personnelles

Les données personnelles sont des informations concernant une personne identifiée ou identifiable. En tant qu'étudiant(e) vous êtes amené(e) à transmettre des données personnelles à Oniris dans le cadre de votre inscription ou réinscription, mais également lors d'une mobilité internationale, participation à un sondage ou lorsque vous nous contactez. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 23 mai 2018, le traitement de ces données doit être loyal, licite et transparent. Oniris attache donc une grande importance à la protection des données personnelles de ses étudiant(e)s et au respect de leur vie privée.

Quelles sont les informations que nous recueillons ?

Les données personnelles que vous fournissez à la Direction de la Scolarité et de la Vie Etudiante (DSVE) d'Oniris lors de votre inscription sont collectées sous la responsabilité de la directrice générale d'Oniris, responsable de traitement. Ces données concernent notamment votre état-civil, votre parcours scolaire, certaines informations de vie personnelle et professionnelle, voire des données de santé justifiant un aménagement. En contexte plus globale, certains traitements peuvent concerner aussi des données bancaires, l'inscription à une association, notes, adresses IP, données de connexion, types de navigateurs internet utilisés ou systèmes et plateformes d'exploitation de messagerie.

À quoi servent les données que nous recueillons ?

Les données personnelles collectées par Oniris le sont dans l'objectif de répondre aux finalités suivantes :

- Permettre de répondre à des études statistiques ou à des enquêtes diligentées par l'établissement, le ministère de tutelle et les autorités de contrôle concernant le suivi des étudiant(e)s
- Assurer, au sein d'Oniris, votre suivi pédagogique, administratif et financier
- Rédiger les contrats dont vous serez bénéficiaire
- Permettre un fonctionnement optimal du réseau informatique
- Informer les institutions officielles de votre statut d'étudiant(e) (traitement StatutEtudiant et registre européen ESCR)
- Participer à votre vie scolaire, en vous fournissant une carte d'étudiant(e) et en vous sollicitant par une communication événementiel, associative ou entrepreneuriale (Carte multiservices d'étudiant(e) ; Droit à l'image ; Relations entreprises et Partenariats ; associations d'étudiant(e)s et ancien(ne)s étudiant(e)s/alumni)

Qui sont les destinataires des données que nous recueillons ?

Elles sont destinées au service Direction de la Scolarité et de la Vie Etudiante, au CHUV, à la DRED, au service de la documentation, au secrétariat général, au service financier, aux usages numériques et aux services des relations internationales et relations d'entreprise et partenariat. Elles peuvent être transmises à nos partenaires institutionnels (Ordre des vétérinaires, CROUS, SUMPPS, DRAAF, Mutualité sociale agricole, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche ...) en respectant un principe de stricte nécessité de l'information.

Elles sont majoritairement transmises via Pégase, plateforme web qui gère les inscriptions administratives et pédagogiques des étudiant(e)s primo-entrant(e)s et ré-entrant(e)s.

Vos données peuvent-elles être transférées à l'étranger ?

Si vous envisagez une mobilité internationale (stage ou étude) nous serons amenés à transmettre certaines informations vous concernant à l'entreprise ou l'établissement d'accueil.

Nous veillerons dans ce cas à assurer un niveau de protection suffisant et à vous informer des risques éventuels pour vos données personnelles.

Quelle est la durée de conservation de vos données ?

Les données de votre dossier scolaire sont conservées pendant une durée de 50 ans

Conformément à l'instruction ministérielle du 22 février 2005 sur le tri et la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale. Les données de votre dossier d'inscription sont conservées pour une durée de 10 dans notre base active conformément à l'instruction ministérielle du 22 février 2005 sur le tri et la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale.

Droits d'accès et de rectification relatifs à la protection des données personnelles

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité.

Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer à certains traitements des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, vous pouvez soit nous contacter, via notre formulaire « Exercice des droits sur vos données personnelles » en ligne sur notre site internet à la rubrique « Ecole » - « Actus et mentions légales » :

<https://www.oniris-nantes.fr/ecole/exercice-des-droits-sur-vos-donnees-personnelles>

soit nous adresser un courrier à l'adresse ci-dessous : contact.dpd@oniris-nantes.fr

ou

Oniris, Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation

A l'attention du Délégué(e) à la protection des données

101, route de Gachet, 44307 NANTES Cedex 3

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (<https://cnil.fr> à la rubrique « Exercer mes Droits »).

I Recueil du consentement de la carte d'étudiant(e)

Dans le cadre de services numériques, Oniris VetAgroBio met à disposition de l'Apprenant(e), une carte individuelle et personnalisée d'une photographie, contenant plusieurs fonctionnalités. Celle-ci est d'abord une carte d'étudiant(e) européenne au numéro unique reconnu dans les pays de l'UE. Elle permet aussi d'accéder à la restauration du CROUS grâce à son système monétique (IZLY). Et enfin, elle centralise les permissions d'accès aux bâtiments Oniris.

Des données d'identité et d'utilisation sont alors collectées, et selon le cas, traitées par différents destinataires de cette information :

- L'établissement Oniris attestant de votre statut d'étudiant(e) (DSVE).
- La plateforme ESC-R, Registre numérique des cartes d'étudiant(e) européennes pour la déclaration des apprenant(e)s
- Le CROUS via la plateforme IZLY, permettant de s'acquitter des droits de restauration.
- Le fabricant Monécarte, garant des clés d'encryptage sécurisant les données de la puce électronique.
- Le prestataire de service, gérant les autorisations du contrôle d'accès des portes.

En cas de perte ou de vol, du fait de la sensibilité des informations portées par ce support, il est de votre responsabilité de signaler immédiatement la perte de cette carte afin d'être désactivée et également de procéder à sa re-fabrication à vos frais¹. Ce signalement doit être effectué auprès des gestionnaires de formation ONIRIS et directement sur le portail IZLY pour l'opposition sur le moyen de paiement.

I. a Carte européenne d'étudiant(e)

La carte a pour objet de créer un statut d'étudiant(e) à l'échelle européenne. Grâce à cette carte, un(e) étudiant(e) inscrit(e) dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiant(e)s. Cette carte d'étudiant(e) européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiant(e)s d'Europe. Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.

Les services aux étudiant(e)s rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Tout(e) étudiant(e) inscrit(e) dans un établissement adhérent à la carte européenne aura, imprimé sur sa carte, un QRCode qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant(e) proposé par la plateforme d'échange.

Le numéro d'étudiant(e) se construit par :

- Le code pays : FR
- Le code PIC de l'établissement : identifiant de l'établissement selon la codification Erasmus
- Le numéro de l'étudiant(e) dans l'établissement : INE ou spécifique à l'établissement

La carte contient en plus le code ESCN qui correspond au numéro unique de la carte elle-même.

Dans le cadre de l'inscription au registre européen via la plateforme ESC-R, les informations nécessaires sont :

- L'ESCN de la carte
- Le code PIC de l'établissement
- La date de fin de statut étudiant(e)
- Le numéro européen de l'étudiant(e)
- L'adresse mail de l'étudiant(e)
- Optionnellement : Nom de l'étudiant(e), le numéro de téléphone, le niveau de formation selon le référentiel européen

Cependant, l'étudiant(e) garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne. En cas d'adhésion, les données citées seront transmises à la plateforme européenne ESC-R, gérée par le CNOUS (esc.support@cno.us.fr). La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant(e) à partir du QRCode de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe. Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement. L'étudiant(e) dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il(elle) a également le droit de retirer son consentement à tout moment.

Je soussigné(e) (nom prénom),

en qualité d'étudiant(e) inscrit(e) à Oniris VetAgroBio

☐ **Autorise**

☐ **N'autorise pas**

l'activation de ma carte européenne et Oniris, à transmettre les données à caractère personnel à la plateforme européenne pour rendre cette activation effective, pendant l'ensemble de mon cursus au sein de l'établissement.

¹ Tarif en vigueur

I. b Utilisation de la photographie déposée lors de votre première inscription Pégase

Votre photographie est demandée pour permettre la personnalisation de votre carte multiservices (impression sur la carte et stockage dans la puce électronique). **Elle est obligatoire à sa délivrance**, conformément à l'intérêt légitime (cf. article 6.1.f) du Règlement européen sur la protection des données. L'image est conservée uniquement à des fins de réédition de la carte en cas de perte ou de vol. Cette photographie pourrait aussi apparaître, avec votre consentement, dans l'annuaire Oniris.

Je soussigné(e) (nom prénom),

en qualité d'étudiant(e) inscrit(e) à Oniris VetAgroBio

☐ **Autorise**

☐ **N'autorise pas**

Oniris VetAgroBio, pendant l'ensemble de mon cursus au sein de l'établissement, **à utiliser ma photographie pour l'annuaire interne des étudiant(e)s Oniris.**

I. c Système monétique du CROUS : compte en ligne IZLY

La carte multiservices est associée à un mode de paiement mis en place par le CNOUS et utilisée dans les restaurants et cafétérias universitaires du CROUS. Les cartes d'étudiant(e)s sont rattachées à un compte en ligne Izly, rechargeable sur www.izly.fr. C'est ce compte en ligne qui sera débité lors de votre passage en caisse au resto'U ou en cafétéria sur présentation de votre carte multiservices. Pour que vous puissiez bénéficier de ce service monétique, Oniris doit transmettre les données personnelles suivantes vous concernant au CNOUS, responsable du service proposé : nom, prénom, date de naissance, numéro d'étudiant(e), adresse mail institutionnelle.

Vous avez le droit de renoncer à ce moyen de paiement.

Je soussigné(e) (nom prénom),

en qualité d'étudiant(e) inscrit(e) à Oniris VetAgroBio

☐ **Autorise**

☐ **N'autorise pas**

Oniris VetAgroBio, pendant l'ensemble de mon cursus au sein de l'établissement, **à transférer mes données au CNOUS.**

I. d Contrôle d'accès aux bâtiments Oniris.

La carte multiservices intègre un système non biométrique d'accès par badge afin de contrôler l'accès à ses locaux. La base légale du traitement est l'intérêt légitime (cf. article 6.1.f) du Règlement européen sur la protection des données.

Les données enregistrées par Oniris VetAgroBio sont relatives à :

- L'identité : nom, prénom, numéro d'étudiant(e), promotion
- Au badge : numéro du badge, date de début (inscription), date de fin de validité (fin de cursus)
- Aux dates et heures d'entrée et de sortie

Ces données peuvent être destinées aux personnes habilitées du service du personnel et de la sécurité des locaux. La durée de conservation des données est de 3 mois.

Je soussigné(e) (nom prénom),

en qualité d'étudiant(e) inscrit(e) à Oniris VetAgroBio **accepte de ce fait**, pendant l'ensemble de mon cursus au sein de l'établissement, **à collecter ces données afin d'accéder aux locaux de l'établissement, notamment gérés par ses prestataires.**

II Droit à l'image

Dans le cadre **d'évènements de la vie étudiante**, plusieurs supports de captation de votre image sont susceptibles de fixer, reproduire et diffuser l'image de ses étudiant(e)s. Oniris ou toute personne agissant pour son compte, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée et à la réputation, d'utiliser les mediums pour toute autre exploitation préjudiciable et d'en faire un usage commercial.

En tant qu'étudiant(e), je ne pourrai prétendre à aucune rémunération, ni faire valoir de droits relatifs à un contrat exclusif de mon image. Lors d'une captation, je m'engage à me signaler au(à la) technicien(ne) de prise de vue pour reporter mon consentement.

A défaut, et ce pendant l'ensemble de mon cursus au sein de l'établissement,

Je soussigné(e) (nom prénom),

en qualité d'étudiant(e) inscrit(e) à Oniris VetAgroBio

☐ **Autorise**

☐ **N'autorise pas**

la prise de vue et la **captation** lors d'évènements liés à l'école, dans le cadre d'une communication interne et externe, **diffusée** et reproduite par Oniris sous forme de site web institutionnel, plaquettes de présentation, presse, expositions, brochures, affiches et autres supports connus et inconnus à ce jour.

III Traitement StatutEtudiant

Créé par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le traitement de données dénommé StatutEtudiant répond au besoin de pouvoir garantir aux fournisseurs de service habilités, **le statut d'étudiant(e) d'une personne sous forme de justificatif dématérialisé** (par exemple lors d'une démarche d'aides, de réductions, de bourses...). Ce besoin répond à la simplification des démarches administratives des usagers conduits par l'Etat (principe « Dites-le nous une fois » suite à la loi du 10 août 2018). Conformément aux bases juridiques de l'intérêt public, il répond à une obligation légale à laquelle il est soumis au sens du c) du 1 de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

StatutEtudiant s'appuie sur la remontée d'informations d'inscription par les établissements, dont Oniris via son logiciel de vie scolaire Pégase de l'éditeur PC Scol.

Les données envoyées depuis Pégase vers le service StatutEtudiant sont les suivantes :

- INE de l'étudiant(e)
- Date de naissance de l'étudiant(e)
- Statut de l'inscription (confirmée, validée)
- Dates de début et de fin d'inscription
- UAI de la structure principale
- Code commune INSEE de la structure principale
- Régime d'inscription (code SISE INS)
- Cursus de formation
- Code diplôme SISE
- Niveau SISE dans le diplôme

Ces données d'identité et d'identification sont conservées tant que l'étudiant(e) dispose d'une immatriculation dans INES.

Les données relatives à l'inscription sont quant à elles supprimées à compter de la date de fin d'inscription.

Je soussigné(e) (nom prénom),

en qualité d'étudiant(e) inscrit(e) à Oniris VetAgroBio **reconnait la prise de connaissance de ce traitement de données** destiné aux administrations ayant à traiter des démarches administratives concernant des étudiant(e)s, à la sous-direction des systèmes d'information et études statistiques (SIES) et à l'organisme en charge de l'hébergement des données, sous-traitant du ministère.

Fait à, le

Signature